

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 Février 2024

Date de convocation : 10/02/2024 Date d'affichage : 10/02/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 14	L'an deux mille vingt-quatre le 15 février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mr Michel LEBOUIC, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Patrick DEMARQUET, Mme Sylvie COUPE, Mr Anthony PRUNIER
---	--

Absents excusés :

Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH
Mme Madeleine BARBELETTE donne pouvoir à Mr André PHILIPOT
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS

N°11_2024

Validation du devis Mary pour l'achat d'un siège de bureau

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise MARY pour l'achat d'1 siège de bureau pour le poste de secrétariat de la Mairie.

L'entreprise MARY propose un devis pour un montant 221.58 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise MARY pour l'achat d'1 siège de bureau pour le poste de secrétariat de la mairie et en investissement à l'opération n°54.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le